

A St Denis, Le Lundi 15 Mars 2021,

## Nous voulons de vraies augmentations de salaires !! Pas juste une prime !!

### L'intéressement, on le prendra, c'est l'argent des salarié.e.s !!

#### Un dispositif qui crée des inégalités entre les salariés

Une prime différente selon les SA ou SAS d'appartenance :

- ⊗ SA Voyageurs : 265 €
- ⊗ SA Réseau : 341 €
- ⊗ SA SNCF : 317 €
- ⊗ SAS Fret : 285 €
- ⊗ SAS Gares et Connexions, à défaut d'accord, pas d'intéressement mais une prime exceptionnelle de 341 €

Une prime calculée en fonction du nombre de jours travaillés. Ainsi les agents en arrêt maladie, à temps partiel ou en grève toucheront moins que leurs collègues.

La direction SNCF vient d'annoncer le versement d'une prime d'intéressement au titre des résultats 2020. Cette prime n'est pas un cadeau du patronat, c'est une petite partie du fruit du travail des salarié.e.s de l'entreprise et elle ne remplacera pas de véritables augmentations de salaires dont nous sommes privés depuis maintenant 7 ans. Les montants annoncés sont sans commune mesure avec les efforts consentis par les cheminots et les cheminotes durant cette période si particulière.

**AUTANT DIRE QU'EN BAS DE LA FICHE DE PAIE, ON EST LOIN DU COMPTE !!**

Dans les dispositifs d'individualisation qui pèsent de plus en plus sur la masse salariale, ce sont surtout les qualifications les plus hautes de l'entreprise qui en profitent... Calcul fait, les divers dispositifs (« la prime », l'intéressement, la prime au résultat...) auraient permis à chaque cheminot de pouvoir

bénéficier d'une augmentation de plus de 1000 euros annuel, durable et comptant pour la retraite !

### Pourtant de l'argent pour les salaires, il y en a !!

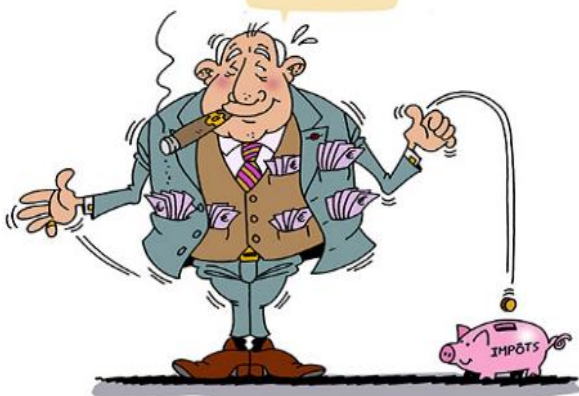
### Mais la direction préfère l'intéressement et pour cause :

- Absence de cotisation versée aux caisses de Retraite et de Prévoyance.
- Exclusion des retraité.e.s qui remet en cause le principe des pensions indexées sur le salaire des actifs.ves.
- Objectifs imposés aux cheminot.e.s par la direction pour que l'intéressement continue à être versé.
- Retrait proportionnel des jours d'absences.

CAC 40

LES BÉNÉFICES AUGMENTENT ET  
LES IMPÔTS DIMINUENT

ALLEZ...  
UN PETIT  
GESTE  
CITOYEN  
...



**Et pendant ce temps, patronat et direction s'en mettent plein les poches .... Et rien pour celles et ceux qui créent la richesse !**

Alors que la pandémie de coronavirus affecte la planète, impactant les finances de très nombreux ménages, la fortune des milliardaires a passé un nouveau sommet pendant la pandémie de Covid-19, et a ainsi franchi la barre des 10.000 milliards de dollars, avec une augmentation de 1000 milliards cette année. Il est temps d'augmenter les salaires de celles et ceux qui créent la richesse car les capitalistes nous coûtent cher et ne reversent rien !

## **Le scandale des plus hautes rémunérations à SNCF !!**

On entend parler des salaires pharamineux et outranciers des grands dirigeants d'entreprise, ceux de la SNCF ne font pas exception à la règle. **Le salaire moyen annuel des dix plus hauts dirigeants de l'entreprise était, en 2019, de 372 518 euros.**

Pour comparaison, plus de la moitié des cheminots et cheminotes ont un salaire ne dépassant pas 2 750 euros bruts par mois.

*La part des salaires dans le chiffre d'affaire de l'entreprise continue en définitive de fortement diminuer : cela signifie malheureusement que les cheminot·e·s perçoivent une part de plus en plus faible de la richesse produite collectivement...*

**Pour la Fédération SUD-Rail une revalorisation globale des salaires et des pensions, significative et uniforme (même somme pour tous), Actifs-ves comme Retraité-e-s devient vitale et s'impose à la direction !!**

**Le COVID-19 ne doit pas être une excuse pour ne pas ouvrir des négociations salariales immédiates !!**

Les revendications salariales de la Fédération SUD-Rail sont connues et elles s'appuient sur une vision égalitaire, humaniste et distributive des richesses :

### **Pour tous les cheminot.e.s au cadre permanent (CP) et contractuel·le·s :**

- Exigence d'une négociation pour une nouvelle grille des salaires, conformément aux engagements de l'entreprise de 2008 et de 2015 incluant tous les salarié·e·s afin d'éviter toute opacité.
- Augmentation des salaires en somme uniforme pour toutes et tous.
- Mesure immédiate de rattrapage sous forme d'une augmentation uniforme de 300 euros du salaire net mensuel afin de ne plus avoir aucun salaire inférieur au smic.
- Le salaire minimum d'embauche à 1800 euros nets avec mesures de rééquilibrage pour les agent·e·s au CP sur la 1<sup>ère</sup> position et pour les contractuel·le·s des annexes A1, A3, B.
- Un véritable treizième mois comptant pour la retraite et incluant l'ensemble des suggestions mensuelles pour les agent·e·s au CP et pour les contractuel·le·s des annexes A3 et B.
- Attribution d'une gratification unique annuelle en juin, uniforme d'un minimum de 1800 euros liquidable.
- Arrêt de la hiérarchisation des éléments liés aux contraintes : primes, indemnités, gratifications et les allocations, dont l'allocation familiale supplémentaire, avec alignement sur le taux le plus haut pour toutes et tous.
- Intégration dans le traitement de l'indemnité de résidence et de la prime de travail calculée sur le taux le plus élevé.
- Arrêt des dispositifs d'individualisation en tout genre qui accentuent l'appauvrissement des actifs et des retraités et contribuent à l'injustice salariale.

**Reprenons possession de la valeur de notre travail !!**



FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS  
TEL : 01 42 43 35 75 @ : federation@sudrail.fr  
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr  
FACEBOOK : @sudrailofficiel  
TWITTER : @Fede\_SUD\_Rail

Union  
syndicale  
**Solidaires**